



Guide

Du bénévolat corporatif



Société de
Saint-Vincent de Paul
de Montréal

Présentation



La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal

La Société de Saint-Vincent de Paul, présente à Montréal, Laval et dans la MRC de L'Assomption, sert les personnes vivant une situation difficile sans égard à leur culture, leur langue ou leur religion.

Fondées sur l'action citoyenne de nos bénévoles et leur volonté de créer des liens, nos interventions sont axées sur l'écoute, le soutien et l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Nous favorisons la dignité, l'autonomie et l'intégration à la collectivité des personnes à travers l'aide alimentaire, des programmes de persévérance scolaire et d'insertion sociale, ainsi que par l'accès aux biens de première nécessité.

En activité depuis 1848 à Montréal, la Société de Saint-Vincent de Paul est un organisme international présent dans 140 pays et dont le nombre de bénévoles est estimé à 800 000. C'est en 2018 que le bénévolat corporatif va faire son début à la succursale sur De Champlain et va ouvrir une nouvelle voie dans notre volet de bénévolat. Chaque année, plusieurs centaines de salarié.es d'entreprises participent à des activités de bénévolat sous notre toit. Ces moments permettent aux équipes de se retrouver dans un cadre différent, favorisant la création de liens plus forts en dehors de leur environnement de travail habituel.

Nous sommes profondément reconnaissant.es envers les entreprises qui, tout au long des années, ont choisi d'allouer leur temps et leurs ressources à notre cause!



Le Chemin du don



Vous donnez

Vêtements, accessoires, meubles, etc.



Vous apportez

Dans les boîtes de dons ou en magasin pour les meubles



On trie et recycle

Dans nos salles de tri



On revend

Aux clients du magasin

On livre

Des meubles et électroménagers



On redonne À la communauté via nos actions



Vos personnes ressources

Ressources humaines



**Sarah-Anne
Dupuis-Kitza**

coordorh@ssvp-mtl.org
438 862-6404



Coordinatrice du bénévolat corporatif



Olivia Lengelé

benevolatcorpo@ssvp-mtl.org
514 526-5937, poste 158

À noter

Le bénévolat corporatif à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal est une activité qui demande des efforts physiques et qui n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite. Pour vous rendre aux étages où se passe le bénévolat, vous devez emprunter des escaliers et aucun ascenseur n'est disponible. Vous avez la possibilité de prendre autant de pauses que vous le désirez, mais il est primordial de comprendre que toutes les tâches comportent du travail physique et que vous allez rester debout la majorité du temps.



Le bénévolat

La tenue vestimentaire

Chaussures

Chaussures fermées et stables

Les sandales, talons hauts ou toutes autres chaussures qui ne couvrent pas complètement vos pieds ne sont pas autorisées. Vous pouvez manipuler des objets lourds, travailler avec du verre, etc. Il est donc essentiel que vos chaussures couvrent complètement votre pied pour éviter les accidents.



Haut

T-Shirt ou chandail mince à manches longues

Au quatrième étage, la température peut être élevée durant la période estivale. Nous recommandons donc de porter un t-shirt. Il est également préférable de choisir des vêtements confortables qui permettent de bouger librement et de bien respirer, et auxquels vous accordez moins d'importance puisqu'ils pourraient être tachés ou abîmés.



Bas

Pantalon ou short

Comme pour le haut, il est recommandé de porter un vêtement confortable qui permet de bouger facilement. Si vous devez vous accroupir pour peindre un mur, il vaut mieux éviter les jupes ou les shorts trop courts qui pourraient rendre la tâche moins confortable.



Les tâches de bénévolat

Selon les ententes avec votre employeur, voici des exemples de tâches usuelles pour le bénévolat :

Tri de biens

- Vêtements (femme, homme, enfant), marchandise (vaisselle, livre, etc.) et bijoux

Mise en support de vêtements

Mise en support de literie

Sécurisation d'objets coupants

Test des appareils électriques et électroniques

Lavage de la vaisselle

Manutention

Selon la saison

- Balayage du stationnement
- Mise en terre de fleurs et de plantes



Le bénévolat

Les risques et les précautions pour les éviter

L'environnement dans lequel vous allez travailler est sécuritaire et nous mettons en place des mesures préventives pour s'assurer qu'aucun accident n'ait lieu. Malgré cela, certains risques peuvent exister et en avoir conscience permet de mieux les éviter.

1. Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Les TMS sont des douleurs ou des blessures qui touchent les muscles, les tendons, les nerfs ou les articulations, surtout dans le dos, les épaules, les coudes, les poignets et les genoux. Pour prévenir les TMS, voici une liste des éléments à éviter et les précautions à prendre.

À ÉVITER

- La répétition continue des mêmes gestes pendant des heures
- Les postures fatigantes ou inconfortables
- Les efforts musculaires importants (soulever des charges lourdes)
- Le stress ou le manque de pauses

À FAIRE

- S'étirer avant toutes tâches physiques
- Changer de position régulièrement
- Faire des pauses quand un mouvement est répétitif
- Utiliser des outils à la place de votre corps, ils sont là pour vous faciliter la tâche!
- Travailler en équipe pour soulever des charges lourdes
- Adopter les bons gestes et postures



Informations spécifiques à la manipulation des sacs

- Privilégier les sacs situés à la hauteur des bras et proches du corps.
- Si un sac est trop lourd, le manipuler à deux personnes.
- Utiliser un chariot pour transporter les sacs jusqu'à la table de tri.
- Si un sac dégage une odeur, est mouillé ou semble contenir du verre ou de la vaisselle brisée : ne pas l'ouvrir – le jeter directement.

Informations spécifiques à la manipulation des charges lourdes

- Éviter de soulever à partir du sol lorsque possible.
- Privilégier le poussage plutôt que le tirage.
- Éviter de soulever des charges au-dessus des épaules.
- Faire face à la charge à soulever, ne pas la prendre en tournant son corps.



Le bénévolat

Les risques et les précautions pour les éviter (suite)

2. Objets pointus ou tranchants

Avant d'ouvrir le sac

- Lorsque vous prenez un sac, vérifiez qu'il n'y a pas de bruit de vaisselle ou de verre brisé.
- Si vous avez un doute sur la sécurité du contenu, jetez le sac à la poubelle.
- Si le contenu semble intact, ouvrez le sac avec précaution.

Après l'ouverture du sac

- Ouvrez avec précaution le sac et vérifiez son contenu avant d'y mettre vos mains.
- Si vous n'aviez pas entendu de bruit avant, mais que vous trouvez de la vaisselle brisée ou des biens coupants, mettez le sac à la poubelle.
- Si vous avez des doutes sur le contenu du sac, allez voir un responsable.



En cas d'incident :

- Prévenir votre superviseur ou la personne responsable de la santé et sécurité sans délai.
- Remplir un rapport d'incident.
- Laisser saigner légèrement la plaie sans presser.
- Laver immédiatement la zone touchée avec de l'eau et du savon pendant au moins 30 secondes.
- Ne pas frotter excessivement ni utiliser de produits irritants (alcool, javel, etc.).
- Utiliser la trousse de premiers soins pour soigner la blessure.

3. Aiguilles et seringues

Nous prenons des précautions pour nous assurer qu'aucune aiguille ne se retrouve dans nos sacs, mais c'est tout de même un risque. Si jamais vous trouvez une seringue ou aiguille dans le sac que vous trie, voici la procédure à suivre :

Prévenez la personne responsable du tri ou du bénévolat corporatif.

Ne touchez en aucun cas la seringue.

Une personne à l'interne s'en chargera ou une organisation viendra sur place pour s'en occuper.

Si jamais vous n'aviez pas vu la seringue et que vous avez été piqué, vous devez :

- Prévenir votre superviseur ou la personne responsable de la santé et sécurité sans délai.
- Se rendre rapidement à l'urgence avec la seringue qui a préalablement été mise dans un contenant sécuriser.
- Remplir un rapport d'accident.
- Informer la personne désignée de la SSVPM : Cécilia, Olivia ou Sarah-Anne.



Le saviez-vous !?

Les punaises de lits

Les punaises de lit font partie des craintes de plusieurs personnes lorsqu'ils travaillent avec des biens de seconde mains, donc voici des informations pertinentes à savoir :

- Malgré le fait que les punaises peuvent se trouver dans les vêtements et la literie, nous n'avons jamais eu de problème de punaises de lit dans notre salle de tri comme dans notre magasin.
- La durée de vie des punaises est de 5 à 6 mois si elles se nourrissent. Elles se nourrissent en piquant des personnes qui dorment dans les lits qu'elles infestent. Dans notre cas, si des punaises se retrouvent dans les biens que nous avons reçus, elles ont plus tendance à être mortes, car elles n'auront pas eu la chance de se nourrir depuis quelques temps.
- Si jamais vous avez un doute face à une punaise de lit dans un sac que vous ouvrez, faites signe aux responsables et l'insecte va être traité par un exterminateur. Les biens contenus dans le sac vont être jetés à la poubelle.
- Si les punaises de lit sont un enjeu qui vous préoccupe beaucoup, nous vous recommandons d'apporter une deuxième tenue vestimentaire que vous pouvez mettre après votre bénévolat.



Santé et sécurité sur place

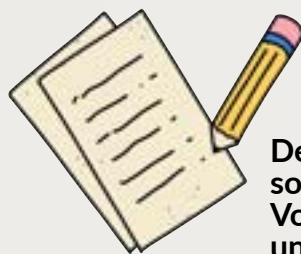
Préparation au bénévolat

À votre arrivée dans les locaux de tri, vous ne commencerez pas le travail immédiatement. La coordinatrice des bénévoles corporatifs vous accueillera et vous fera visiter les lieux. Elle vous expliquera les tâches à réaliser pendant votre bénévolat et rappellera les règles importantes à respecter pour travailler en toute sécurité et éviter les accidents.

Cette introduction permet de vous sentir plus à l'aise avec l'environnement et les tâches à effectuer. Des affiches de sécurité sont aussi présentes dans tous les espaces de travail. Si vous oubliez une règle, il suffit de regarder autour de vous.

Trousse de premier soins

À chaque étage de travail proche du monte-charge se trouve une trousse de premiers soins. Vous pouvez y retrouver des pansements, des bandages, des compresses, et tout autre produit qui sont utiles si jamais quelqu'un se blesse. Si jamais vous vous blessez lors de votre visite, veuillez nous informer de l'incident survenu. Des rapports d'incidents sont prévus à cet effet. Il vous faudra ensuite communiquer avec votre employeur pour connaître les procédures de votre organisation dans une telle situation.



Des copies de rapport d'incident sont disponibles sur place. Vous pouvez en demander une au responsable au besoin.

Nos objets de protection

Lors de votre bénévolat, nous mettons à votre disposition des :

Masques



Gants en vinyle



Lingettes Lysol



Gel désinfectant



Si vous souhaitez prendre des précautions supplémentaires, vous pouvez apporter vos propres gants, masques ou tout autre équipement de protection.



**Société de
Saint-Vincent de Paul
de Montréal**



ssvp-mtl.org

benevolatcorpo@ssvp-mtl.org

514 526-5937, poste 158